

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

J. MÉRAUD

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 111 (1970), p. 185-187

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1970__111__185_0

© Société de statistique de Paris, 1970, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

« DOCUMENTS DU C. E. R. C. »

Revue trimestrielle du Centre d'Étude des Revenus et des Coûts :

N° 1 — Surplus de productivité globale et comptes de surplus (1^{er} trimestre 1969).

N° 2 — Prix, coûts et revenus en France de 1949 à 1968 (2^e trimestre 1969).

N° 3/4 — Productivité globale et comptes de surplus de la S. N. C. F. (3^e et 4^e trimestres 1969).

* * *

Cette nouvelle revue est publiée par le Centre d'Étude des Revenus et des Coûts qu'il convient d'abord de présenter à nos lecteurs. Le Centre a été créé par un décret du 18 avril 1966 et placé auprès du Commissariat général du Plan; il est présidé par M. Paul Bacon, ancien ministre, et les membres de son Conseil sont MM. Roger Grégoire, conseiller d'État, Jean Louis, ancien président du Conseil national des Ingénieurs français, Jean Marchal, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris, Pierre Masse, ancien commissaire général du Plan, et Jean Ripert, directeur général de l'I. N. S. E. E. Ce Conseil est assisté d'un rapporteur général, M. Jacques Meraud, anciennement chef de la Division de la Conjoncture de l'I. N. S. E. E., entouré d'une équipe d'économistes, de statisticiens et d'ingénieurs.

La mission du C. E. R. C. est de rassembler les éléments d'information nécessaires, d'une part à la mise en œuvre d'une politique des revenus, d'autre part à une meilleure connaissance des coûts de production, qui puisse éclairer la position de l'économie française vis-à-vis des économies environnantes, en particulier européennes. Dans ce cadre général, le Premier ministre confie tous les deux ans au C. E. R. C. des missions précises. Le Conseil économique et social peut proposer au gouvernement de saisir le C. E. R. C. des questions qui lui paraissent mériter un examen particulier.

Les premiers travaux du Centre ont été remis au gouvernement, puis communiqués aux organisations professionnelles, syndicales et sociales; ils sont, depuis peu, portés à la connaissance d'un public plus large par l'intermédiaire des « Documents du C. E. R. C. » (1).

* * *

Le premier numéro de la revue, intitulé : *Surplus de productivité globale et comptes de surplus*, présentait une méthode d'analyse de la gestion des entreprises, qui se réfère à la notion de « productivité *globale* des facteurs », introduite par André Vincent, et plus significative — on le sait — que la productivité du seul travail : deux entreprises réalisant la même production avec le même nombre de travailleurs, mais l'une utilisant plus de machines et de matières premières que l'autre, ont la même productivité du travail, mais n'ont pas la même productivité globale. La méthode des « comptes de surplus », proposée par le C. E. R. C., permet de confronter l'évolution de la productivité et l'évolution des « surplus » dont ont bénéficié les diverses « parties prenantes » : la clientèle par le jeu d'une éventuelle

1. En vente à la Documentation Française, 29, quai Voltaire, Paris (7^e). Tél. : 833-22-75. Abonnement 1 an : 25 F; le numéro : 7,50 F; le numéro double : 15 F.

baisse des prix de vente; les travailleurs, par le moyen d'une hausse de leurs salaires; les apporteurs de capitaux, par une augmentation de la rémunération de leurs apports, etc. Un tel instrument d'analyse devrait être précieux à la fois pour les responsables des entreprises, qui pourront ainsi mieux contrôler leur gestion, et pour les responsables des affaires publiques, qui disposeront d'un moyen efficace pour orienter leurs réflexions sur la croissance économique nationale et sur l'utilisation des fruits de cette croissance.

A ce numéro, de caractère plutôt méthodologique, a succédé un document d'un type très différent qui, sous le titre « Prix, coûts et revenus en France de 1949 à 1968 » décrit, sur une longue période, quelques aspects essentiels de l'évolution économique française, à partir des documents fournis par les comptes nationaux de l'I. N. S. E. E. On y voit par exemple qu'entre 1949 et 1968 le prix des loyers a été multiplié par plus de 11, celui des « services » par 3 et demi, tandis que les prix des produits chimiques ou des articles fabriqués par la branche « textiles, habillement, cuir » n'ont augmenté que de 70 à 80 %. On peut y comparer, de période en période, les rythmes d'évolution des prix selon les produits, en distinguant trois phases : 1949-1954, 1954-1959, 1959-1968. On y observe d'autre part que la masse des salaires a crû sensiblement plus vite que le montant global du revenu des entrepreneurs individuels, mais que pendant ce temps le nombre des salariés croissait d'environ 1/3, tandis que le nombre des personnes actives non salariées diminuait de 1/3. On y constate encore que le pouvoir d'achat du revenu par tête d'habitant, après paiement des impôts directs, a crû de 120 % entre 1949 et 1968, et qu'au cours de cette période, à chaque accélération de la hausse des prix a correspondu un ralentissement de la croissance du revenu réel (c'est-à-dire de son pouvoir d'achat), tandis que chaque ralentissement de la hausse des prix a été accompagné d'une accélération de la croissance du revenu réel.

La troisième livraison, portant, du fait de son volume exceptionnel, à la fois les nos 3 et 4, est consacrée à l'évolution de la productivité et des comptes de surplus de la S. N. C. F. de 1952 à 1966. Ce document offre un double intérêt : d'une part il applique à un cas concret la méthode d'étude de la productivité globale des entreprises et des conditions d'utilisation des fruits de cette productivité, présentée dans le n° 1 précité; d'autre part il met en lumière les problèmes qui se posent et vont se poser à la première de nos entreprises nationales. Le « taux de productivité globale des facteurs » dans cette entreprise a pu être estimé à 2,1 % par an en moyenne de 1952 à 1966, avec une tendance à un ralentissement progressif et très net des gains de productivité du début à la fin de la période : la S. N. C. F. étant une entreprise de service, sa productivité évolue presque comme sa production, c'est-à-dire comme la demande de transport ferroviaire, soumise aux fluctuations de la conjoncture économique générale et s'exprimant dans le cadre d'une sévère concurrence. Le rapport examine ensuite de quelle manière le « surplus disponible » a été « réparti » entre le personnel de la S. N. C. F., ses clients, ses fournisseurs, ses prêteurs et l'État. On peut dire que, pendant ces quatorze années, le progrès de la productivité globale de la S. N. C. F. a correspondu à peu près à l'accroissement des salaires versés au personnel (qui ont augmenté en moyenne à peu près comme ceux du secteur privé), cependant que l'État versait à l'Entreprise nationale, sous la forme d'une augmentation de la « subvention d'équilibre », l'équivalent de ce que la S. N. C. F. lui versait par ailleurs, à titre de compensation progressive du « sous-amortissement » figurant dans les comptes de cette entreprise jusqu'en 1952. Le rapport montre enfin que, même si l'on procède à une « normalisation » des contributions publiques au financement de la S. N. C. F., en vue de compenser plus exactement les charges exceptionnelles qu'elle assume, et étant donné d'autre part les risques inhérents à toute hausse des tarifs (surtout pour le trafic marchandises), c'est essentiellement vers une augmentation

de la productivité globale que l'on doit chercher une solution durable aux difficultés de la S. N. C. F.

Cette livraison contient d'autre part, en « encart », les premiers enseignements tirés d'une série d'enquêtes expérimentales approfondies, que le C. E. R. C. a fait réaliser par une Société d'études, sur la manière dont le public perçoit les mécanismes économiques, dans le domaine des prix, des revenus et des coûts. Les travaux que le C. E. R. C. poursuit sur ce sujet feront l'objet de publications ultérieures.

Les numéros suivants de la Revue seront consacrés à l'étude de diverses branches d'activités ou catégories socio-professionnelles. C'est ainsi que va paraître prochainement (numéro double 5/6) une étude du secteur de la construction électrique et électronique française : la production et ses facteurs, les coûts, les prix, les revenus distribués seront successivement passés en revue, une large place étant faite aux comparaisons internationales, jusqu'ici trop négligées en France et pourtant fondamentales pour mieux comprendre les problèmes, les difficultés et les perspectives d'une industrie à l'heure du Marché commun.

*
* *

De plus, dans le cadre du programme de travail qui lui a été tracé par le gouvernement, le C. E. R. C. met actuellement au point plusieurs autres études : sur plusieurs entreprises nationales (Gaz de France, Électricité de France, Charbonnages de France), sur l'hôtellerie française, sur les coûts de l'hospitalisation dans le secteur public et le secteur privé, sur les disparités de salaires, sur les revenus non salariaux, sur le lien entre dimensions du marché et coûts de production, etc.

A travers cet ensemble se dessine un effort de meilleure connaissance des faits et de leurs explications, qui doit permettre, combiné avec une large diffusion de l'information, la réalisation du dialogue social sur des bases de plus en plus solides.

J. MÉRAUD